

Abus de médocs, abus de faiblesse

A propos de 55 steps

De bille August

C'est d'après une histoire vraie, en Californie. Une internée des hôpitaux psy fait appel à une avocate pour la défendre. On a abusé d'elle en lui infligeant des traitements sans son consentement. Le mot viol est même prononcé. Sans compter les effets secondaires terrifiants dont des problèmes aux reins et à la vessie dont elle finira par mourir à l'âge de 47 ans. Je reconnais tout à fait ce à quoi j'ai eu à faire en hôpital psy. La toute-puissance des médecins et du corps médical dans son ensemble qui, au nom de « l'urgence », et de la « personne en danger », impose des traitements sans concertation et souvent par la force. Dans les sites que j'ai consultés après coup, les journalistes ou les internautes commencent par résumer le film à : « une avocate défend une schizophrène ». Comme si c'était un fait acquis : voilà, c'est une schizo, personne ne remet ça en question. Or, dans le courant du film, on apprend qu'elle a eu une encéphalite quand elle était jeune, ce qui a comprimé le cerveau , et fait peut-être d'autres dégâts. Les neuroleptiques n'ont pas arrangé les choses et les ont même aggravées.

Or on nous montre que l'avocate ne la prend justement pas pour une schizophrène, ni pour rien d'autre qu'un sujet humain. Une nuit, Eleanor Riese fait une crise d'angoisse. Pourquoi croyez-vous que c'est son avocate qu'elle appelle et non son médecin ? parce que s'est instaurée cette relation de sujet à sujet. Ça m'est arrivé aussi de répondre comme ça en pleine nuit à des personnes en souffrance. 2h du matin, téléphone... « M. Abibon , la voisine pense que je suis une voleuse. C'est terrible, j'angoisse je peux pas dormir.

- Elle vous l'a dit que vous étiez une voleuse ?

- Euh, non, mais elle le pense.

- comment le savez-vous ?

- je l'ai rencontrée dans l'escalier.

- Elle n'a rien dit ?

- Non

- Alors comment savez-vous ce qu'elle pense ?

- J'ai cru comprendre, à son attitude.

- Ok, mais à quoi de son attitude ?

- Je sais pas.....je me suis fait idées ?

- Si vous le dites ...

– Alors elle ne pense pas que je suis une voleuse ?

– Ben non, puisque vous venez de le dire.

– Oh, merci ! qu'est-ce que vous me soulagez, M. Abibon ! bonne nuit !»

Voilà : ça m'a pris 5 minutes. Et pas besoin de neuroleptiques. Alors ok, il faut s'engager un peu, c'est pas des horaires de fonctionnaire.

C'est pourquoi je me suis reconnu dans cette avocate. Quand elle arrive chez l'angoissée, elle l'écoute, elle montre que ça l'intéresse, qu'elle est affectée. Elle la prend dans ses bras, et ça prend cinq minutes : l'attaque de panique cesse. C'est pas ce que j'ai vu comme accueil dans les hôpitaux psy, sauf quelques rares soignants qui se sont sentis concernés. Mais ils doivent le faire en général en cachette de leur équipe. Si ça se sait, ils ont affaire à des représailles ; je sais, j'en ai été témoin. J'ai rien d'autre à dire. Voyez le film, il parle de lui-même. Ce n'est pas romancé pour deux sous.

Et lors du procès, vous verrez comment les avocats et les médecins présentent les choses, et comment il y a moyen de présenter différemment des études « scientifiques » sur les médicaments, selon que l'on se situe d'un côté ou d'un autre.

Je me suis dit, en regardant le film : j'aurais mieux fait de faire avocat ; elle, au moins elle a la ressource du droit. Moi, je n'avais le droit que de me faire virer. Mais bon, non, mon métier est ailleurs. Juste dans ce cas précis, elle avait cette ressource. Par exemple, dans la loi française, il est indiqué qu'il faut demander le consentement éclairé du malade avant tout traitement. J'ai même lu des brochures du ministère de la santé expliquant ce qu'est ce consentement éclairé. C'est cela que l'avocate demandait comme changement dans la loi américaine. Chez nous, nous avons cette loi, mais un ami psychiatre m'expliquait qu'elle était inapplicable : si on expliquait aux gens les effets secondaires des traitements, personne n'en voudrait. Et c'est ce que je constatais, en effet : on convainc, en se servant de toute l'autorité dont un médecin peut faire preuve, ou alors on force. Pourquoi on fait pas des films comme ça en France ?

mercredi 27 Aout 2019